



# La lettre mensuelle

Février 2005

du comité **ATTAC-54**

## Les prochains rendez-vous

### Réunions-débats

- ◆ **Lundi 7 mars :**  
*Les années Thatcher*  
avec J. Tranmer,  
Enseignant en civilisation anglaise

### Réunion mensuelle

- ◆ **Mercredi 16 mars**

### Préparation du

### Forum Social Local

avec toutes les associations

- ◆ **Mardi 1er mars**
- ◆ **Mardi 5 avril**

=====  
Toutes ces réunions auront lieu  
à 20H30  
à la **MJC TROIS MAISONS**  
12, rue de Fontenoy à Nancy  
=====

### Groupe de proximité :

Neuves- Maisons :

- ◆ **Mardi 1er mars à 20 h**  
à la salle paroissiale de  
Pont St Vincent

### Assemblée générale annuelle :

- ◆ **Samedi 2 avril à 16 h**  
MJC TROIS MAISONS

## Pour nous contacter

### **Adresse postale :**

Comité ATTAC 54  
19,rue Emile-Bertin  
54000Nancy

### **Répondeur Enregistreur :**

03 83 35 95 01

**E-mail :** [attac54@attac.org](mailto:attac54@attac.org)

**Site internet :** [attac54.org](http://attac54.org)

## CONFÉRENCE - DÉBAT

avec Jean-Marie HARRIBEY

Professeur d'économie à l'Université de Bordeaux  
Membre du Conseil Scientifique d'ATTAC

*La réduction du temps de travail*  
*Réduire le temps de travail pour mieux répartir les richesses*

**Jeudi 17 mars 2005 à 20h30**

**Espace Jean Jaurès**

3, avenue de la Paix

**à TOMBLAINE 54510**

-----  
Raffarin, Sarkozy, le MEDEF l'affirment : « *Pour gagner plus, il faut travailler plus... Les 35 heures plombent l'économie...* » C'est méconnaître autant l'histoire que l'économie !

Un salarié français travaille aujourd'hui 1700 heures par an, au lieu de 2900 il y a un siècle. Pourtant, il produit 7 fois plus : la **productivité du travail** ne cesse d'augmenter.

Ce processus historique en entraîne un autre : la **réduction du temps de travail**. Celle-ci permet d'affecter aux salariés une partie des « gains de productivité » liés à cette plus grande efficacité du travail. D'où l'acharnement des représentants du capital financier contre les « 35 heures », qui ont pourtant engendré la création de 400 000 emplois, même l'OCDE le reconnaît..

Aujourd'hui, le gouvernement prépare un véritable **hold-up contre les salariés** : alors que ceux-ci ont payé les « 35 heures » par plus de flexibilité, une augmentation des cadences, un gel partiel des salaires et d'innombrables réductions de cotisations, il entend les détruire sans remettre en cause ces avantages accordés au capital.

Contrecarrer le mouvement historique de réduction du temps de travail, c'est non seulement creuser les inégalités sociales en gonflant les profits et en privant les salariés de leur part des bénéfices du progrès. C'est aussi **aggraver le chômage de masse** que nous connaissons aujourd'hui et alimenter la crise.

## Les jeudis ciné d'Attac

### **Le cauchemar de Darwin**

Un film de Hubert Sauper

**Vendredi 4 mars à 20h30**

avec l'association SURVIE

...De la perche du Nil à la vente  
d'armes...

...Le lac Victoria est aujourd'hui  
le théâtre du pire cauchemar de  
la mondialisation...

=====

### **The Corporation**

Jeu*di* 24 mars

**Au Caméo Commanderie**

## Notre prochaine Conférence...

♦ Jeudi 7 avril :  
G.GELMINI

**Le Traité Constitutionnel  
Européen**

**Lieu et heure précisés  
dans la prochaine lettre.**

## Attac 54 sur les ondes

♦ **Sur Radio-Caraïbes  
FM 90.7**  
le mercredi de 19 h à 20h

♦ **Sur Radio-Déclic  
FM 87.7 et 101.3**  
le samedi de 10h à 11 h

## Manifestation européenne du 19 mars à Bruxelles

Partout en Europe, les attaques se multiplient contre les droits sociaux sous l'impulsion de l'Union européenne. Celle-ci est devenue, au fil du temps, le cheval de Troie de la mondialisation néolibérale.

C'est la raison pour laquelle de très nombreuses organisations de différents pays d'Europe et la Confédération européenne des syndicats (CES) appellent à manifester à Bruxelles le 19 mars. Si les motifs de manifester changent selon les organisations qui vont participer, elles sont parfaitement bien résumées par le Forum social belge :  
**"Ensemble pour une autre Europe, sociale, solidaire, égalitaire et pacifique".**

Des projets de directive Bolkestein et sur le temps de travail, en passant par l'emploi et les services publics, c'est le mode actuel de construction de l'Europe qui sera contesté.

Pour la France, cette manifestation constituera un temps fort de la campagne pour la victoire du "non" au référendum sur le traité constitutionnel européen. Une banderole :

**"Pour l'Europe sociale, non au traité constitutionnel européen"**

permettra à tous ceux qui partagent cet objectif de se rassembler. La banderole d'Attac-France se placera derrière, comme toutes les autres organisations et personnes qui voudront marquer leur rejet du traité constitutionnel européen.

### **Attac-54 organise le voyage en car au départ de Nancy**

Départ : 7 heures du matin, parking de Nancy Thermal

Retour : tard dans la soirée;

Tarif normal : **12 euros** ; tarif réduit (chômeur, étudiant) : **8 euros**

S'inscrire en indiquant votre organisation

- sur le répondeur : 03 83 35 95 01
- par mail : [attac54@attac.org](mailto:attac54@attac.org)
- par courrier : Attac54 - 19,rue Emile Bertin - 54000 Nancy

## Une souscription d'ATTAC 54

Pour jouer pleinement notre rôle dans la campagne pour la victoire du **non** au référendum sur le traité constitutionnel européen, nous avons besoin de mobiliser des moyens pour financer des conférences, des tracts, affiches...

C'est pourquoi, nous vous demandons une aide financière pour mener à bien nos initiatives.

Bon de soutien à joindre à votre chèque libellé à l'ordre d'ATTAC 54

### **BON DE SOUTIEN**

pour aider à financer

- ♦ **La participation à la manifestation  
« Pour une autre Europe »  
le 19 mars à Bruxelles**
- ♦ **La campagne d'ATTAC pour le NON  
au projet de Constitution euro-  
péenne**

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Je verse :

- |                               |                                 |
|-------------------------------|---------------------------------|
| <input type="checkbox"/> 2 €  | <input type="checkbox"/> 20 €   |
| <input type="checkbox"/> 5 €  | <input type="checkbox"/> 30 €   |
| <input type="checkbox"/> 10 € | <input type="checkbox"/> .... € |



## Quelle école ? Pour quoi faire ?

Une soirée-débat animée par Jean Pilloy militant du Snes, tendance École Émancipée et André Dejaune, de l'Institut Coopératif Ecole Moderne

### Massification et démocratisation

A la fin du 19<sup>ème</sup> siècle les besoins de la bourgeoisie étaient d'avoir une main-d'œuvre sachant lire et compter et, d'autre part, de soustraire les enfants à l'influence de l'Eglise.

Dans les années 1880-90, les syndicats ouvriers étaient méfiants à l'égard de l'école publique dont ils soupçonnaient qu'elle favorisait une mainmise de l'Etat sur les cerveaux.

Plus tard, l'Ecole a été considérée comme libératrice, émancipatrice. L'Ecole était une sorte de balance entre les besoins du capital et les aspirations des ouvriers.

L'Ecole a subi de nombreuses transformations:

-1944-45 : Plan Langevin-Wallon  
-1975 : Début du Collège Unique  
-1985 : Lois Chevènement (objectif: 80% d'une classe d'âge au niveau baccalauréat)

- Depuis 1985, la massification de l'école a été réelle : 1980: 25% de bacheliers - 1995: 60%

Mais les inégalités subsistent, comme, par exemple, le recrutement socio-professionnel des Grandes Ecoles qui n'a pas changé.

Le système scolaire reste filiarisé avec des filières d'excellence telles que la filière «S» actuelle;

-1985 : Introduction des baccalauréats professionnels.

Ce qui est positif c'est qu'il y a, de la part des parents, une demande d'éducation : depuis qu'il y a plus de réussite, il y a une demande sociale de droit à l'école (et aussi... de droit à la réussite).

Mais il y a également une tendance à vouloir que l'Ecole règle tous les problèmes sociaux.

Mais à partir de 1995, il n'y a plus eu d'augmentation du nombre de bacheliers.

Se pose par conséquent le problème de l'échec scolaire et celui de la démocratisation de l'enseignement.

### Comment démocratise-t-on aujourd'hui ?

Réponses des libéraux, et des sociaux-libéraux:

- L'éducation coûte trop cher à l'Etat ;

-Il n'y a pas besoin de tant de cerveaux, d'où le recours à l'apprentissage qui serait la panacée contre l'échec scolaire (plan Borloo) ;

- Il faut inculquer l'esprit d'entreprise, le savoir être : il est prévu une note de vie scolaire (= note de comportement) au Brevet des collèges.

- L'école doit pacifier, inculquer la résignation sociale.

### Méthode

-Rigueur budgétaire ;

-Casser les statuts des fonctionnaires (= « moderniser l'Etat ») ;

-Décentralisation (déjà effective pour certaines catégories de fonctionnaires de l'Education Nationale) ;

-Autonomie financière et mise en concurrence des établissements ;

-Individualisation : plus de référence au groupe classe : contrat individuel de réussite éducative qu'on fera signer à l'élève. En conséquence, si l'élève ne réussit pas, ce sera uniquement de sa faute.

Pour faire moins de formation initiale, l'argument consiste à dire que l'on fera de la formation tout au long de la vie (e-learning) ;

L'Ecole sera réduite au minimum pour les pauvres.

L'École Émancipée défend le collège unique et un même lycée pour tous.

Néanmoins, les méthodes pédagogiques alternatives (Freinet) ont la possibilité d'être intégrées dans l'Education Nationale. Mais le système d'inspection avec note pédagogique à la clé empêche les pédagogues d'innover et transforme des enseignants en moutons. Les projets pédagogiques sont cassés par tous les partis politiques. Les instructions officielles permettent de créer des méthodes nouvelles, mais tout est fait pour les étouffer.

### Remarques lors du débat :

- Du point de vue des parents la réussite scolaire est nécessaire pour que leurs enfants puissent entrer dans la compétition.

- Est-ce que le système éducatif est si mauvais ? Que répondre à l'idée que le système scolaire est en échec ?

Réponse de Jean qui cite les pro

pos de Dutreil : « Le problème c'est que les gens sont contents des services publics ». Les gens sont contents de l'Ecole.

- Qu'est-ce qu'on fait des 150 000 enfants qui sortent du système scolaire sans rien ?

le discours de gauche : l'Ecole ne peut pas tout faire ;

le discours « moderniste » : l'Ecole doit être son propre recours.

- L'Education Nationale n'est pas un service public comme les autres. Se pose la question des besoins des usagers.

- Une parent d'élèves FCPE est étonnée de ce que la gauche n'ait pas davantage pris en main l'école en 1981.

- Des instituteurs détectent des difficultés chez les 0 à 4 ans) Que signifie l'échec à la maternelle ?

Il y a peut-être un problème à vouloir apprendre de manière simultanée la même chose à tous les enfants au même âge.

- Dénonciation de l'intervention de la police et de méthodes de surveillance policières (caméras vidéo, cartes à puce) au sein de l'Ecole.

**Il faut un recentrage sur les objectifs de l'éducation. L'objectif actuel est mauvais : former les travailleurs de demain. Ce qui entraîne la compétition et par conséquent l'échec et l'exclusion de certains.**

**L'Ecole doit avoir pour objectif fondamental de former des individus accomplis.**

## Une autre Conférence...

**LE CONFLIT  
ISRAËLO-PALESTINIEN ET  
SES  
RÉPERCUSSIONS EN FRANCE**

avec  
**LEÏLA CHAHID**, déléguée générale de la  
Palestine en France  
**M. WARSCHAWSKI**, militant israélien  
pour la paix  
**D. VIDAL**, du *Monde diplomatique*

GRAND AMPHI DE LA FACULTÉ DE DROIT  
(ENTRÉE SQUARE VICTOR BACH, RUE DE SERRE À  
NANCY)

**MARDI 15 MARS  
À 20H00**

# La conférence de Susan George à Neuves - Maisons

## Les Services Publics en danger

Le 26 janvier, Susan George est intervenue sur trois points : l'AGCS, la directive Bolkestein et le projet de constitution européenne :

### L'opacité de l'AGCS

Dans la salle, une nette majorité a déjà entendu parler de l'AGCS, ce qui n'aurait pas été le cas un an auparavant, sans le travail d'information réalisé par ATTAC.

L'AGCS, Accord général sur le commerce des services, vise à ouvrir progressivement à la concurrence la quasi-totalité des services, y compris les services publics.

Il a été ratifié à la sauvette par le Parlement français en 1994 : les députés avaient eu cinq jours pour en prendre connaissance (un texte de 500 pages, avec 20 000 pages d'annexes !). Depuis son entrée en vigueur – au 1er janvier 1995 –, il fait l'objet de négociations entre Etats pour déterminer, à chaque étape, quels secteurs de services vont y être soumis. Ces négociations sont secrètes, seuls les chefs de groupes au parlement européen ont pu avoir accès aux documents et sans pouvoir ni photocopier, ni prendre de notes.

Un jeu d'«offres d'ouvertures» et de «demandes d'ouvertures» se joue dans l'opacité depuis des mois, il y a environ 4000 pages d'offres et demandes reçues au plan européen. Les Etats Unis demandent la mise en concurrence des secteurs de l'éducation et probablement de la santé. Une cinquantaine d'offres seraient faites à l'Europe.

Les litiges relatifs à l'AGCS sont traités par la cour de justice spéciale de l'OMC, l'Organe de règlement des différends » (ORD). Les premiers jugements montrent bien que seule la logique du profit privé est prise en compte. Au Mexique, le secteur des télécommunications a été soumis à l'AGCS et ouvert à la concurrence ; les compagnies américaines ont pris le marché. Lorsque le gouvernement mexicain a voulu leur imposer de contribuer au financement d'infra-

structures de télécommunications dans des zones rurales ou des banlieues pauvres qu'elles avaient délaissées, les USA ont porté plainte devant l'ORD. Ils ont eu gain de cause, au motif que « les entreprises étrangères n'ont pas à contribuer aux objectifs sociaux d'un pays ».

### Que faire contre l'AGCS ?

ATTAC mène depuis deux ans une campagne d'information auprès des élus locaux, afin de les alerter – et, à travers eux, toutes les populations – sur les dangers de ce traité. Déjà 630 collectivités locales se sont déclarées « hors AGCS », dont la Région lorraine, le Département et 25 communes de Meurthe et Moselle.

### La scandaleuse directive Bolkestein

Moins connue des présent-e-s, la directive Bolkestein porte sur les services dans l'Union européenne.

Elle stipule que lorsqu'une entreprise d'un pays membre de l'Union fournit des services dans d'autres pays de l'Union, elle relève exclusivement de la législation de son pays d'origine. Le pays où est fourni le service n'est même pas autorisé à effectuer des contrôles, qui relèvent également du pays d'origine ! C'est une incitation pure et simple à délocaliser dans les pays où la législation est la moins contraignante.

Théoriquement, il y aurait deux exceptions : l'entreprise étrangère devrait respecter le salaire minimum et la durée maximale du travail du pays «d'accueil». Mais la règle du contrôle par le pays d'origine les rendraient inapplicables dans les faits.

La directive Bolkestein est un formidable appui à la mise en place de l'AGCS.

### Le carcan libéral du Traité Constitutionnel

Sur la Constitution européenne, Susan George incite fortement à la lire, tant cette lecture ne peut qu'inciter à la rejeter.

Une consultation des adhérent-e-s d'Attac France a donné une réponse très majoritaire de « non » au projet de Constitution et en faveur d'une campagne d'Attac sur cette position.

Les services publics n'y sont pas considérés comme des valeurs à défendre, ni des objectifs à atteindre et d'ailleurs n'apparaissent que sous l'appellation de Services d'Intérêt Economique Général (SIEG).

On précise clairement que les SIEG sont soumis à la concurrence libre et non faussée, on répète que le marché est libre, il ne sera plus possible d'aider un SIEG ; Airbus aurait-il pu voir le jour avec de telles «réglementations» ?

Vu son budget, l'Europe ne peut mener une politique «keynesienne». Avec cette Constitution, elle ne pourrait même pas limiter les mouvements de capitaux, par exemple vers les paradis fiscaux. A ce sujet, on peut noter les chiffres sur le revenu moyen par habitant : en tête le Luxembourg, puis les îles Caïman ; cinq paradis fiscaux dans les dix premiers !

En principe, tout texte social exige l'unanimité pour être approuvé, mais pour réviser la Constitution, dont le caractère libéral est rappelé fréquemment, il faudra une double unanimité : au conseil des ministres et au parlement.

Qu'est-ce qui est positif ? Des textes sur la dignité, les libertés individuelles, l'abolition de la peine de mort, même si on a fait peu de pas depuis la fin du 18<sup>ème</sup> siècle et s'il manque l'équivalent de l'article 15 de la constitution US sur les droits vis à vis de la police.

Si le «non» l'emporte, on revient au traité de Nice (majorité qualifiée pour santé, culture, éducation).

**En provoquant une crise, on a de meilleures chances de négocier un meilleur traité.**